

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mars 2023, s'est réuni le 30 mars 2023, à 18h, dans la salle polyvalente, au 20 rue du Stade à PLESCOP, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES (arrivée à 18h10)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée 18h15) - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC (arrivée à 18h15)
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC (arrivée à 18h15)
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL (arrivée à 18h15)
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

### Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO	: Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir jusqu'à son arrivée à Thierry EVENO Morgane LE ROUX a donné pouvoir à André BELLEGUIC
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à François MOUSSET Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SULNIAC	: Marylène CONAN a donné pouvoir à Christophe BROHAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT Christine PENHOUET a donné pouvoir à David ROBO Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330\_DEL17-DE

Ont été représentés :

*LOCQUeltas* : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Ont été excusés :

*MEUCON* : Pierrick MESSAGER

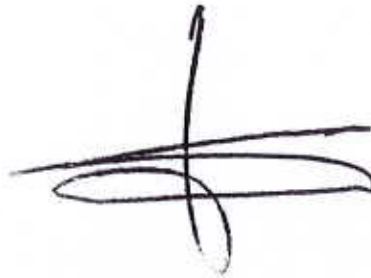
Mise en ligne le 03/04/2023

Absents :

*BRANDIVY* : Guillaume GRANNEC

*GRAND-CHAMP* : Moran GUILLERMIC

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down and to the left.

-17-

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023**

**AFFAIRES FONCIERES**

**SURZUR**

**PRIORITE D'ACQUISITION SUR LE PROJET DE CESSION D'UN BIEN DE L'ETAT  
ACCEPTATION DU DROIT DE PRIORITE DELEGUE PAR LA COMMUNE ET ACQUISITION DE  
LA PARCELLE ZK 11**

Monsieur Pierre LE RAY présente le rapport suivant :

L'Etat envisage de céder une parcelle dont il est propriétaire, située en zone Aa à LAN BLAT à SURZUR, cadastrée en section ZK numéro 11 et d'une superficie de 8 333 m<sup>2</sup>.

En application des articles L.240-1 à L.240-3 du code de l'urbanisme qui accordent aux communes ou aux établissements publics de coopération intercommunale une priorité d'acquisition sur les projets de cession d'un bien de l'Etat, ce projet de cession a été soumis au droit de priorité de la commune de SURZUR à la valeur domaniale qui s'établit à trois mille trois cent trente-trois euros (3 333 €).

La commune de SURZUR avait la possibilité de déléguer son droit de priorité dans les cas et conditions prévues par les articles L.211-2 et L.213-3 du code de l'urbanisme.

Par délibération, le conseil municipal de SURZUR a fait valoir son droit de priorité sur la parcelle cadastrée en section ZK n° 11 et a délégué celui-ci à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération pour l'acquisition de ce bien.

Vu l'avis de la commission Aménagement et Développement Economique du 21 mars 2023,

Il vous est proposé :

- *d'accepter le droit de priorité délégué par la commune de SURZUR ;*
- *de faire valoir le droit de priorité de la commune de SURZUR sur la parcelle située à LAN BLAT à SURZUR et cadastrée en section ZK numéro 11, d'une superficie de 8 333 m<sup>2</sup> ;*
- *d'acquérir cette parcelle située à LAN BLAT à SURZUR, cadastrée en section ZK numéro 11 et d'une superficie de 8 333 m<sup>2</sup>, au prix de 3 333 € ;*
- *de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer tous actes et documents et accomplir toutes formalités qui s'avèreraient nécessaires ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Mise en ligne le 03/04/2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330\_DEL17-DE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left that loops around to the right, crossing over a horizontal stroke.

Le secrétaire de séance,

Sullivan VALIENTE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' and 'V' that are intertwined, with the date '03/04/2023' written below.

# SURZUR - Parcelle ZK 11

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330\_DEL17-DE



Mise en ligne le 03/04/2023

